

Assemblée Générale Ordinaire de l'ADESS Ouest Côtes d'Armor

Le 5 juin 2025 – Maison Kénanaise à Saint-Quay-Perros

Compte-rendu

Présents : Noémie Alan et Nicolas Besnard (Ecocentre), Gwenaël Allaire (LézarTyCo), Florence Antognazza et Nathalie Colin (Inter'ess), Laurent Arroyo (Extraballe), Bernard Arzur (FabLab de Lannion), Anne Besnier (Régie de Quartiers), Myriam Buffat (Pep Bretill'Armor), Claude Briant (La tribu de Tachen), Gilbert Cléran (Les amis du Palacret), Hubert Colombel (APCA), Jérémy Cottaz (La maison Kénanaise), Sylvain Couanon (CAE22), Annie Crozet (Emeraude ID), Stéphanie Dabernat (Cents Détours), Martine Damon et Evlynn Muller-Eyot (Epicodème), Marc De Saint Laurent (Maldoror), Grégory Dubois (Harmonie Mutuelle), Marina Ernault (Les Vitrites de l'Armor et de l'Argoat), Chantal Friederich et Denis Chapelain (HJTA), Philippe Goizet (Personne physique), Cordélia Grot (AMISEP), Pierre Huonnic (Lannion-Trégor Communauté), Claire Imbert (La souffleuse de mots), Catherine Le Bras (La Kafetière), Patricia Le Calvez (L'Image qui parle), Jean-Yves Le Guen (personne physique), Rémy Le Mezec (Mix Café), Guillaume Leroux (conseil de développement de LTC), Julien Le Sage (ANRH), Gaëlle Lescombat (Faceici), Christelle Levrard (Trégor Bicyclette), Michel Monfort (Trégor Energ'Ethiques), Chantal Morin (personne individuelle), Florence Nectar (Fermette Plouha), Jean Michel Portugal (Habitat et Humanisme), Manuel Potter (personne physique), Loïc Toupin (France Bénévolat 22), Jean-Yves Monfort (Centre de découverte du son).
38 votants (1 droit de vote par structure)

Représentés : La convergence des loutres (procuration à Julien Le Sage), Céline Siebrecht (procuration à Gilbert Cléran), Geiq22 (procuration à Loïc Toupin), Microtel Club (procuration à Cordélia Grot), Valérie Rannou Lemon Touch (procuration à Marc De Saint Laurent), Frédéric Corre (procuration à Jean-Yves Le Guen), Sophie Queinnec (procuration à Nathalie Colin).
7 votants (1 procuration par personne)

Présents sans droit de vote : Michel Baldasseroni, Patrice Hénaff et Mathilde Le Breton (Rich'ess), Olivier Cras (Guingamp Paimpol Agglomération), Olivier Houzet (maire de Saint Quay Perros), Nathalie Le Dilavrec (Ken'anim), Brendan Le Faucheur (Leff Armor Communauté), Catherine Le Moigne (Lannion-Trégor Communauté), Capucine Roncin (personne physique), Emmanuelle Sade (France Travail), Pierre Agaesse (Commissaire aux comptes)

Excusés sans procuration : Corinne Le Bourdonnec (Le Point d'Appui Perrosien),

Quorum (20% des membres soit 25 votants). Quorum atteint avec 45 votants.

Heure d'ouverture de l'AGO : 14h00

Ordre du jour :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activité 2024
- 3) Rapport financier 2024
- 4) Projets 2025
- 5) Budget prévisionnel 2025
- 6) Renouvellement du Conseil d'Administration
- 7) Questions diverses

Préambule :

- Merci à l'association Ken'Anim d'accueillir l'AG de l'ADESS Ouest Côtes d'Armor à la Maison Kénanaise.

Prise de parole de Pierre Huonnic (Conseiller délégué de Lannion-Trégor Communauté) qui rappelle que l'ESS est une économie à part entière et qui structure le territoire de Lannion-Trégor Communauté. Pierre Huonnic souligne l'importance du rôle de l'ADESS sur son territoire.

1) Rapport moral

Rapport moral lu par Jean-Yves Le Guen, coprésident de l'ADESS Ouest Côtes d'Armor :

« L'assemblée générale d'une association doit permettre de faire le bilan de l'année écoulée mais, compte-tenu de l'évolution défavorable que subit le monde associatif, je ne peux pas ne pas en parler.

Vous n'ouvrez pas aujourd'hui un journal sans y trouver des articles qui mettent en avant les difficultés des associations, quel que soit leur secteur d'activité. Quelques exemples :

- Maison des jeunes de Saint-Brieuc : baisse des subventions ;
- CORLAB (radios locales) "une situation alarmante" ;
- EMMAUS craint pour 217 salariés en Bretagne ;
- Associations culturelles (Fédération des sonneurs, Amzer Nevez, Dastum, la lutte bretonne, Diwan) ;
- Enjeux d'enfants Grand Ouest en procédure de cessation de paiement. Cette association met en relation les enfants avec leurs parents détenus.

Et sur notre territoire, il en est de même. Les associations souffrent !

Une étude menée auprès de 5500 structures en France met en avant le fait que 31 % des associations disposent d'une trésorerie inférieure à 3 mois, que 50 % ont des problèmes de trésorerie et 69 % des associations employeuses déclarent que le montant de leurs fonds propres en mars 2025 est fragile ou nul.

Et je pourrai continuer ainsi plusieurs minutes.

Le Mouvement Associatif de Bretagne dit "ça ne tient plus". Dans un courrier du 11 mars

adressé aux parlementaires de Bretagne il précise "LE MONDE ASSOCIATIF NE PEUT PAS RESTER LA VARIABLE D'AJUSTEMENT NI LA VICTIME DES DEGATS COLLATERAUX DES POLITIQUES PUBLIQUES".

Le Conseil d'Administration de la CRESS a aussi exprimé son inquiétude pour le secteur de l'ESS.

Le CESER a exprimé le vœu suivant « SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE EN BRETAGNE ; UNE URGENCE POLITIQUE, SOCIALE ET ECONOMIQUE ».

Je crois qu'il est important pour notre association d'exprimer les craintes de nos adhérents.

En ce qui concerne l'ADESS OCA, cette année a encore connu une activité intense. A la suite de ce rapport moral vous allez pouvoir apprécier tout le travail effectué en 2024.

Tout d'abord l'équipe de l'ADESS a accueilli Valentine NAULET le 11 mars en tant que chargée de mission en alternance et Ewen LINTANF le 1 juillet dans le cadre d'une étude MER et ESS avec l'appui de la CRESS en tant que mise à disposition à hauteur de 0.30 ETP.

Le CA a vu le départ de Monique LE GALL. J'en profite pour la remercier pour son investissement à l'ADESS et nous lui souhaitons une bonne santé et beaucoup de voyages qui lui permettront de faire de nouvelles connaissances. Vous découvrirez tout à l'heure le nouveau représentant d'Harmonie Mutuelle.

Nous avons aussi renforcé notre CA avec l'arrivée de Anne BESNIER (Régie de Quartiers de Lannion) et d'Hervé AURAT de l'ESATCO de Minihi-Tréguier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Le bureau est aussi renforcé par l'arrivée de Sabrina MORISSON (Ideographik) et de Julien LE SAGE (ANRH).

Depuis quelque temps déjà nos financeurs nous demandaient de revoir notre organisation en Bretagne.

La demande principale est de proposer sur l'ensemble du territoire breton une offre de services ESS commune et aussi d'avoir, pour les salariés des pôles, une sécurité et un confort de travail commun, mais aussi d'être solidaires entre pôles et de travailler ensemble pour une meilleure efficience de l'ESS en Bretagne.

La journée du 26 septembre 2024 a été importante car le collectif CRESS-POLES-TAGBZH a décidé de se structurer autour de 5 groupements, devenant employeurs des salarié-es des pôles et des fonctions des TAGBZH.

Il y avait 4 scénarios présentés et d'entrée de jeu le scénario B était la préférence de 11 pôles sur 19. Il a ensuite fallu convaincre les autres pôles de la pertinence de ce choix.

Après des échanges intenses mais fructueux la décision a été prise à la majorité des 4/5.

Seuls 2 pôles n'ont pas souhaité intégrer le processus (RENNES et PLOERMEL) qui ne sont donc plus pôles ESS sur leur territoire.

Plusieurs points de vigilance ont été évoqués et entre autres :

- Construire une solidarité entre les groupes ;
- Conserver et garantir le poids politique de chaque pays ;
- Prendre soin des personnes dans le changement ;
- Garder en tête le rôle de la CRESS car ce scénario modifie en profondeur le fonctionnement de la CRESS en laissant une place de déterminante aux territoires au sens de sa gouvernance.

Julien se tient à votre disposition pour répondre aux questions et aux précisions que vous souhaitez avoir.

L'ADESS OCA qui est aujourd'hui reconnue sur son territoire le doit essentiellement à la qualité de son équipe de salariés : Ludovic, Gaëlle, Marie, Daphnée, Eymeric, Stéphanie, Valentine et Ewen.

Nous souhaitons, Laurent et moi, remercier chacun d'entre eux pour l'implication que chacun apporte dans le développement de l'ADESS OCA.

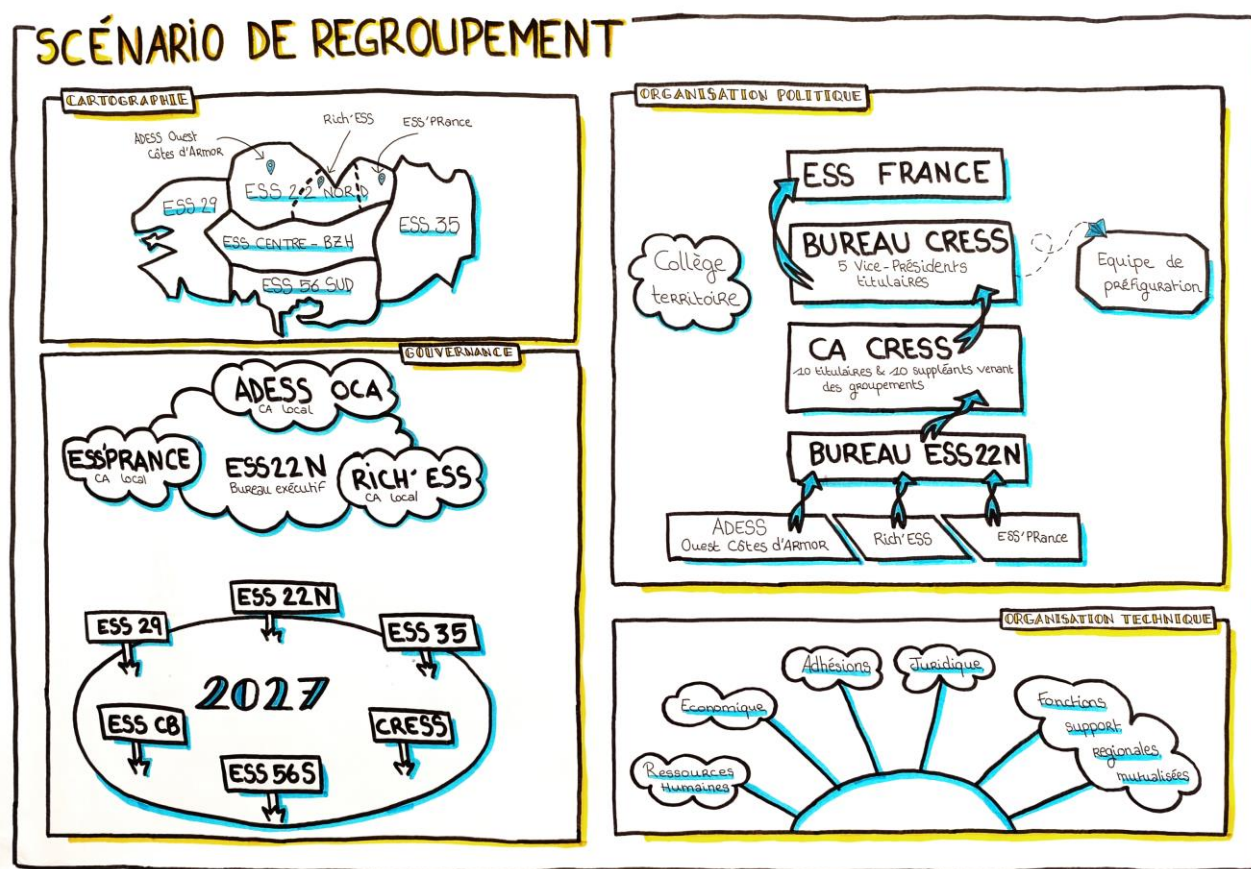
Dans le cadre de la restructuration nous mettrons toujours en avant la préservation de cette qualité de travail et le bien-être qui en découle.

Je vous remercie. »

Question : Pas de question

Vote : unanimité

Regroupement :



Julien Le Sage, membre du bureau, explique le scénario de regroupement.

Le principe du « scénario B » a été voté le 26 septembre 2024 à la quasi-unanimité (après discussion) puisqu'il n'y a que les pôles de Rennes et Ploërmel qui ont décidé de rejoindre la démarche. Conséquence : ce ne sont plus des pôles ESS.

Travail régulier au sein des CA, rencontres régulières entre les CA et entre les bureaux de l'ADESS OCA, Rich'ESS et ESS'PRance. De nombreuses valeurs communes et une volonté d'avancer ensemble.

Il est rappelé que la nouvelle organisation permettra une organisation commune qui s'appuiera sur les pôles ESS (les adhésions se feront uniquement par les pôles) et l'ensemble des moyens humains sera salarié par la nouvelle organisation.

Au niveau régional, 5 structures supra-territoriales existeront avec la CRESS au sein d'un consortium. La CRESS a restructuré sa gouvernance et a ouvert son Conseil d'Administration à 10 représentants des groupements (+ 10 suppléants) et a ouvert son Bureau à 5 Vice-Présidences pour les futurs groupements (et les pôles).

Il est proposé de créer une association de préfiguration dès septembre qui aura pour objectif d'organiser la nouvelle structuration.

En 2025, trois groupes de travail avec des administrateurs ont été créés (animés par des techniciens) : Statut, Finances, Ressources Humaines.

Question : Combien de permanents sont concernés ?

→ Une dizaine et l'objectif est que chaque pôle puisse bénéficier de permanents pour animer les territoires. Les bureaux des salariés ne changeront pas. Enjeu de ne pas perdre ce que l'on est tout en grandissant et en permettant une animation politique locale encore plus forte.

Patrice Hénaff (directeur de Rich'ESS) précise que la particularité est que les 3 pôles travaillent ensemble depuis longtemps (des habitudes communes).

L'intérêt du travail sur le Nord du 22 est que les spécificités locales pourront être mises au profit du collectif.

Question : avons-nous les mêmes valeurs entre pôles ?

→ On va faire très attention à notre statut dans les territoires. Aujourd'hui, il existe des relations étroites et fortes avec les EPCI et les communes. L'enjeu est de continuer à améliorer cela. Sur les valeurs, le séminaire des administrateurs en date du 24/04 a permis de faire ressortir une vision similaire des administrateurs : un développement des territoires par l'ESS.

Question : Peut-on avoir des précisions sur la représentation politique dans les strates (qui, où et comment) ?

→ Pour Ouest Côtes d'Armor : il reste un CA et un bureau.

→ Pour la nouvelle organisation : tous les membres du bureau des 3 pôles se retrouvent à avec 2 voix par structures.

→ CA de la CRESS : 2 titulaires et 2 suppléants pour le Nord 22, émanant soit du bureau de la nouvelle organisation, soit des CA locaux (pour permettre de ne pas cumuler les mandats).

Question : est-ce que l'on peut illustrer comment ça pourrait se traduire d'un point de vue organisationnel ? D'un point de vue ADESS Ouest Côtes d'Armor et ESS22N.

→ L'ADESS Ouest Côtes d'Armor a déjà la particularité d'être sur deux Pays. Ainsi, il y a déjà des conventions avec nos EPCI (GPA, LTC, LAC). Par exemple, pour le projet Coat&Co, les financements vont bien à l'ADESS mais pour un travail spécifique sur Leff Armor Communauté.

Demain les financements iront probablement au sein de la nouvelle organisation. Néanmoins, les chargés de mission seront toujours sur le territoire. Cela nécessitera de la rigueur budgétaire avec la mise en place de budgets annexes dédiés.

Question : quel est le niveau de garantie de la région en termes de financements ?

→ Actuellement 35 000 € par an par Pays.

Question : pas une question, mais suggestion pour un nom : « côté mer »?

→ Laurent Arroyo représentant de Guingamp : « Attention, notre territoire c'est aussi Callac ».

Question : est-ce que c'est obligatoirement remontant dans l'organisation ? Ça ne pourrait pas être descendant ?

→ Oui, tout est ascendant, c'est ce qui est prévu. Encore plus d'idées qui partent des adhérents de chaque pôle. Cela peut être descendant que techniquement, il faut que la nouvelle structure aille chercher des fonds associés pour le développement du territoire.

Demain, il devrait y avoir un consortium de 6 structures dont la CRESS avec la possibilité d'aller chercher des financements nationaux ou Européens.

Question : notion des heures de bénévolat ? Quelle prise en compte ?

→ On comptabilise déjà dans nos comptes les heures de bénévolat, Rich'ESS aussi. On poursuivra.

Mise au vote pour l'adhésion au groupement (association de préfiguration) qui va se créer dès le mois de septembre 2025

Vote : pour à l'unanimité

2) Rapport d'activité 2024 et projets 2025

Partie 1 : Cf. quiz sur le socle

Généraliste :

- En 2024, combien de salariés comptait l'ADESS ? *8 salariés ;*
- Combien d'ETP représentaient les salariés de l'ADESS en 2024 ? *6,5 ETP (au 1er septembre 2024) ;*
- Combien l'ADESS comptait-elle d'adhérents en 2024 ? *124 adhérents, contre 112 adhérents en 2023.*

Promotion de l'ESS :

- Combien d'heures de cours ont été dispensées par l'ADESS à l'UCO de Guingamp en 2024 ? *15 heures sur l'entrepreneuriat, module facultatif L3 Economie-Gestion (passage d'une centaine d'heures à 15 heures) ;*
- Pouvez-vous citer un événement organisé ou coorganisé par l'ADESS durant le Mois de l'ESS en 2024 ? *Temps fort sur l'auto-organisation, café ESS avec l'ESATCO de Minihi-Tréguier, repas partagé avec la Mission locale AJOCA, projection-débat avec Léopard Tyco, et plus encore ;*
- Sur quelle thématique portait le temps fort organisé par l'ADESS pour clôturer le Mois de l'ESS en 2024 ? *L'auto-organisation, l'ADESS travaille cette thématique dans son organisation interne.*

Vie associative :

- Quel label l'ADESS a-t-elle dans le réseau Guid'Asso ? *Guid'Asso Accompagnement généraliste ;*

- Combien de sollicitations d'associations l'ADESS a-t-elle reçue en 2024 ? *305 sollicitations (contre environ 150 en 2023) ;*
- Quelle est la thématique principale pour laquelle les associations sollicitent de l'aide auprès de l'ADESS ? *Le financement et modèle socio-économique, suivi de près par la gouvernance, les statuts et le projet associatif ;*
- Combien de formations à destination des bénévoles d'association l'ADESS a-t-elle animé en 2024 ? *5 formations à l'échelle de l'ADESS sur les 3 EPCI, 16 à l'échelle Guid'Asso (départementale), pour une dizaine de bénévoles formés par session en moyenne.*

Animation de réseau :

- Pouvez-vous citer une thématique abordée lors des « Petits-Déjeuners Adhérents » en 2024 ? *Animer un réseau bénévole, le travail social, l'assertivité au travail, transition écologique, se présenter et présenter son projet... Les temps adhérents changent d'horaires en 2025 pour du 17h-19h ;*
- Quels sont les noms des 3 bénévoles qui composaient l'équipe de la DRIM TIM, en charge d'animer ces temps adhérents, en 2024 ? *Marie, Philippe et Loïc ;*
- Quel est le jour de parution de la newsletter de l'ADESS ? *Le 1er jeudi de chaque mois.*

Développement économique :

- Sur quel projet l'ADESS a-t-elle travaillé avec la Régie de Quartiers en 2024 sur le quartier de Ker-Uhel à Lannion ? *Un café associatif ;*
- Quel outil d'éducation à l'entrepreneuriat collectif a été proposé aux jeunes de 16 à 18 ans en 2024 à Plélo ? *La Coopérative Jeunesse de Service, qui aura lieu à Pléguen en 2025. C'est la seule CJS avec un modèle économique qui fonctionne en Bretagne car elle s'appuie sur des financements privés (environ 30%) ;*
- En 2024, combien de porteuses et porteurs de projet ont été accueillis, rencontrés, accompagnés par l'équipe de l'ADESS ? *45 personnes dont 26 sur Lannion-Trégor Communauté et 18 sur le Pays de Guingamp ;*
- Citer un programme d'accompagnement collectif à l'entrepreneuriat dans lequel l'ADESS intervient ? *Idéateur, Prékub, Incubateur, Créer sa boîte ?.*

Partie 2 : ateliers

COAT & CO, LE VILLAGE DES TRANSITIONS

Quelle place pour l'ADESS Ouest Côtes d'Armor au sein du projet Coat & Co ?



ÉVOLUTION



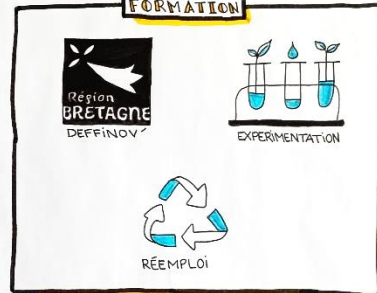
ANIMATION

- 850 personnes accueillies.
- ✓ 530 citoyens
- ✓ 105 pro du bâtiment
- Urbex.
- Conférence gesticulée.



COAT&CO
LE VILLAGE DES TRANSITIONS

FORMATION



PERSPECTIVES

- Accélérer le développement et le changement d'échelle.
- Affirmer l'ancrage local afin de faire de Coat & Co un pôle de référence.



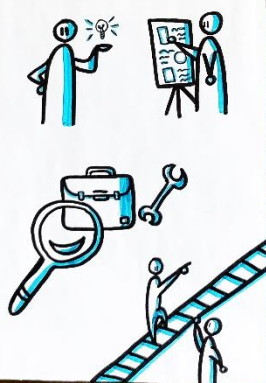
ÉTUDE BASSIN DE VIE DE CALLAC

Quels leviers de l'ESS pour réduire le non-emploi sur le bassin de vie de Callac ?

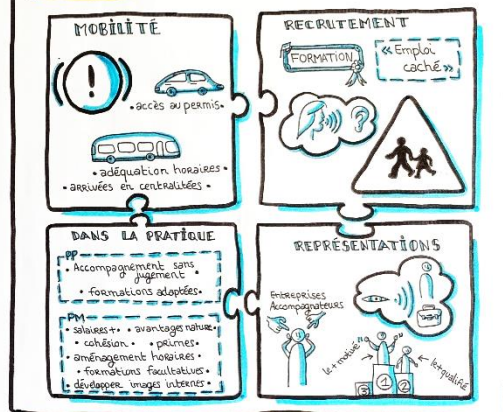


Méthodologie

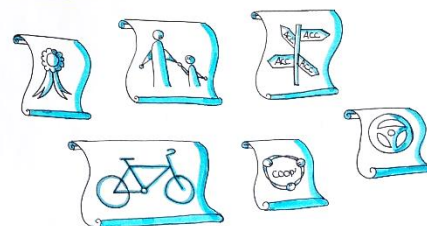
- PHASE #1**
- Exploration du sujet.
 - Actualisation à l'existant.
- PHASE #2**
- Enquête personnes morales.
 - Enquête personnes physiques.
 - Analyse des résultats.
- PHASE #3**
- Elaboration de fiches-actions.
 - Sode pour introduction d'une étude de faisabilité.



RÉSULTATS



PERSPECTIVES



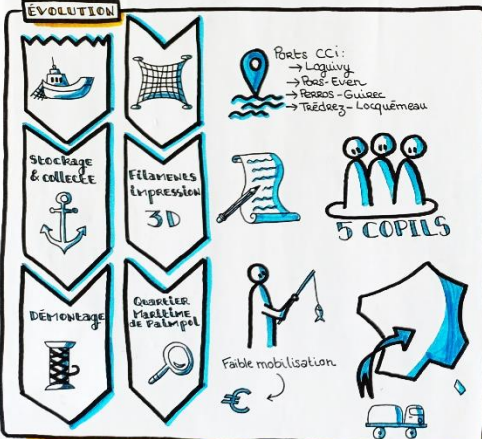
Oct 2024 - Juin 2025

EXPERIMENTATION FILIÈRE

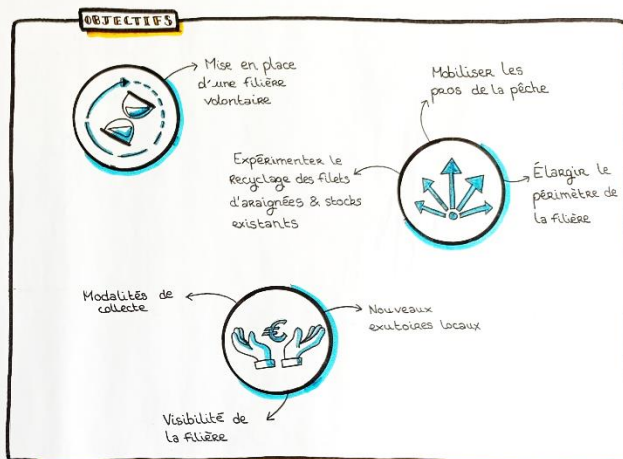
Expérimentation d'une filière de revalorisation des
Filets de pêche usagés ~ PHASE 2



EVOLUTION



OBJECTIFS



PERSPECTIVES



Juillet 2024 ~ Sept. 2025

ETUDE-ACTION DE REVALORISATION

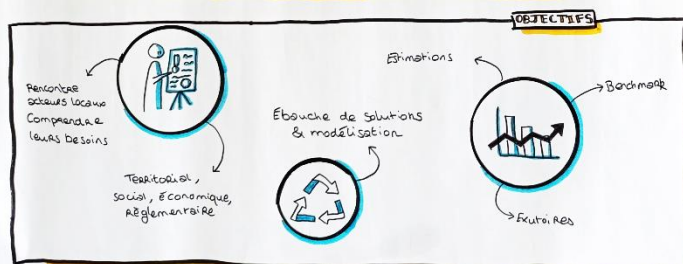
Comment valoriser les déchets de coquilles d'huîtres via une boucle locale
sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté ?



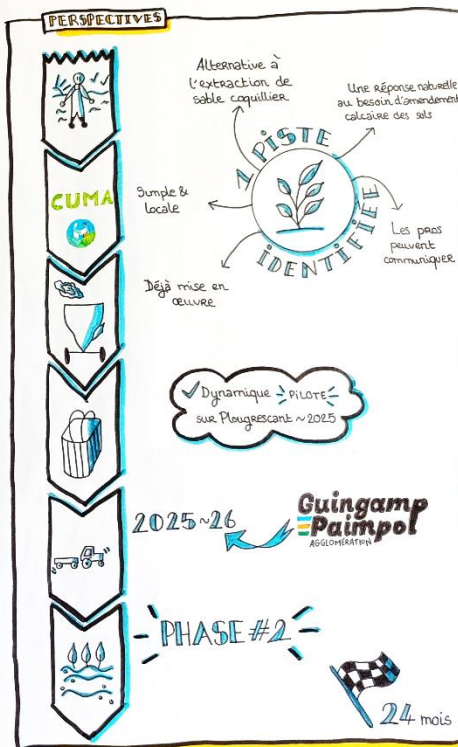
PÉRIMÈTRE



OBJECTIFS



PERSPECTIVES



Juillet 2024 ~ Sept. 2025

Question : Ou trouve-t-on les coquilles d'huîtres ?

→ Chez les ostréiculteurs en bout de chaîne, ceux sont des coquilles mortes. Celles qui sont consommées ont un autre circuit de valorisation car la réglementation est différente.

Question : Quid de l'utilisation des coquilles dans de la peinture à Brest ?

→ L'étude souhaite développer une boucle ultra locale pour qu'il y ait le moins d'impact

possible. C'est le choix des ostréiculteurs de chercher un exutoire avec le moins d'impact environnemental et qui va servir le plus au territoire.

Question : par rapport au non-emploi sur le bassin de vie de Callac, qu'est-ce que c'est ? Est-ce une volonté politique que tout le monde ait un travail ? Une demande de la population ?

→ Terme de « non-emploi » dans l'étude est entendu comme toute personne n'occupant pas une activité professionnelle. Cela permet notamment d'inclure des personnes qui ne sont pas reconnues administrativement. On cherche à interroger les freins au retour à l'emploi des personnes souhaitant retrouver une activité professionnelle dans le cadre de cette étude.

Olivier Cras de Guingamp-Paimpol Agglomération précise que, malgré une embellie du taux d'emploi sur le territoire, personne n'a bénéficié de cette embellie à Callac. L'objectif est de comprendre d'où ce phénomène vient et d'apprécier si l'ESS peut être une réponse à ce phénomène.

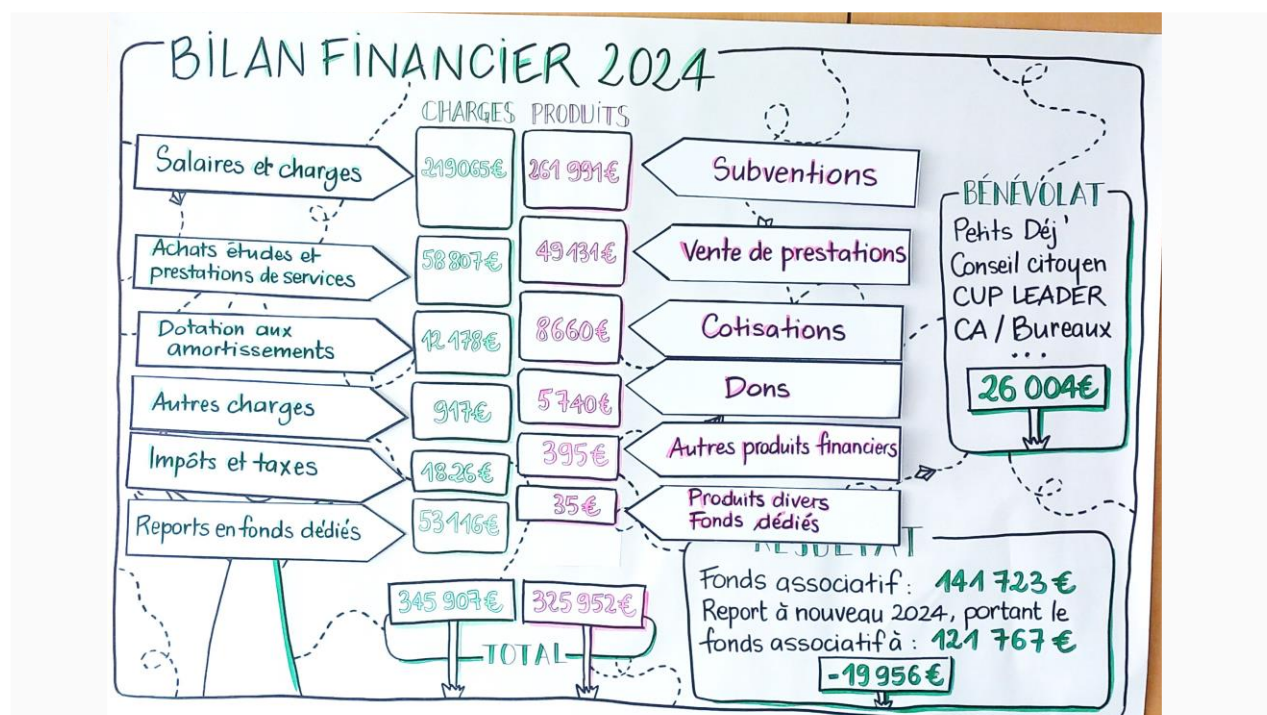
Question : est-ce que pourrait permettre à d'autres communes de mettre en relation des disponibilités avec un besoin en mettant en lien les personnes éloignées de l'emploi avec de potentiels employeurs ?

→ Cela ramène à la notion d'emploi caché. Il y a un potentiel d'embauche dans certaines entreprises qui ne communiquent pas pour diverses raisons (trop de déceptions, méconnaissance des accompagnements possibles, etc.). On ne peut pas connaître tout le potentiel d'embauche d'un territoire donc les actions menées en ce sens ne pourront pas être exhaustives.

Pierre Huonnic précise qu'il y a des choses à inventer mais qu'il existe déjà plusieurs dispositifs méconnus sur cette thématique. Par exemple, sur Lannion-Trégor Communauté, il y a le « défi métier » (invitation à aller vers l'entreprise).

Vote du rapport d'activité 2024 : unanimité

3) Rapport financier 2024



Prise de parole de Pierre Agaesse, Commissaire Aux Comptes :

Il remercie l'ADESS pour l'originalité et l'intelligibilité de la présentation.

Les comptes vont être certifiés grâce à la bonne gestion de l'association par les administrateurs et la direction.

Fonctionnement des fonds dédiés : opérations passées en comptabilité qui vont permettre de suivre le plus justement possible la réalisation des actions financées par les financeurs. Sommes perçues fléchées vers certaines actions ou projet.

Jean-Yves Le Guen précise que cette année, l'ADESS perd 19 956 € mais que sur les 3 dernières années l'association a réalisé plus de 70 000 € d'excédents. Il conviendra en 2025 de rétablir un certain équilibre.

Vote : unanimité

S'agissant du comparatif entre le prévisionnel et le réalisé, les résultats ne sont pas très loin de ce qui était prévu. La différence s'explique principalement par le projet Coat&Co : il y avait un risque financier à conserver un emploi sur le projet. Cela ne sera plus le cas à partir de 2025, puisque le recrutement sera effectué en direct par l'association Coat&Co.

Laurent Arroyo remercie Daphnée Manent pour son travail et souhaite la bienvenue à Noémie Alan à Coat&Co.

4) Budget prévisionnel 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025	
CHARGES	PRODUITS
60 - Achats 4 200 €	70 - Prestations 44 862 €
61 - Services extérieurs 12 012 €	74 - Subventions 202 810 €
62 - Autres services 29 700 €	75 - Autres produits de gestion courante 31 880 €
63 - Impôts & taxes 1 330 €	
64 - Charges de personnel 229 810 €	
68 - Amortissement 2 500 €	
TOTAL 279 552 €	TOTAL 279 552 €
	CONTRIBUTION VOLONTAIRE en NATURE
	• Mise à disposition de locaux 5 000 €
	• Bénévolat 21 000 €
	TOTAL 26 000 €

Question : qu'est-ce qui est comptabilisé dans le volet « contribution financière en nature » ?

→ Toutes les heures de bénévolat : CA, Bureau, intervention en cours à l'UCO, animation de temps adhérent, etc. Il y a un suivi précis du nombre d'heures bénévoles. Il peut être considéré qu'il y a quasiment 1 ETP en bénévolat à l'association. L'ADESS applique la règle du taux horaire brut du SMIC. Cela pourrait être affiné car parfois des interventions d'experts pourraient être mieux valorisées. Ce sera l'étape d'après.

Vote : unanimité

5) Renouvellement du CA

Membres du Conseil d'Administration



Coprésident : Laurent Arroyo (Extraballe)

Coprésident : Jean-Yves Le Guen (Personne Physique)

Trésorière : Cordélia Grot (Amisep)

Trésorier Adjoint : Julien Le Sage (ANRH)

Secrétaire : Nathalie Colin (Inter'ess)

Secrétaire Adjointe: Sabrina Morisson (Idéographik)

Pierre Huonnic (élu LTC)

Yannick Le Bars (élu GPA)

Patrick Brigant (élu LAC)

Guillaume Leroux (Conseil de développement de LTC)

Gilbert Cléran (Association Etudes et chantiers)

Jean-Yves Monfort (Centre de découverte du son)

Sylvain Couanon (SCOP Avant Premières)

Monique Le Gall (Harmonie Mutuelle)

Loïc Toupin (France Bénévolat 22)

Régis Bertrand (Esatco Plouisy)

Julie Tircot (MJC du Pays de Bégard)

Gaëlle Lescombat (FACEiCi)

Anne Besnier (Régie de quartiers de Lannion)

Hervé Aurat (ESATCO de Tréguier)

Démissions ~ Candidatures



Membres démissionnaires

- Idéographik – Sabrina Morisson
- Plouharmor – Julien Laru
- Amisep – Cordélia Grot
- Inter'ESS – Nathalie Colin
- Jean-Yves Le Guen
- Harmonie Mutuelle – Monique Le Gall
- Faceici – Gaëlle Lescombat
- Esatco de Plouisy – Régis Bertrand

Candidatures d'entrées

- Idéographik – Sabrina Morisson
- Plouharmor – Julien Laru
- Amisep – Cordélia Grot
- Inter'ESS – Nathalie Colin
- Jean-Yves Le Guen
- Harmonie Mutuelle – Grégory Dubois
- Gaëlle Lescombat
- Les amis du Palacret – Gilbert Cléran
- Salon du livre de jeunesse de Ploumagoar – Marie Couillaud

Composition du nouveau CA :

- Jean-Yves Le Guen, Personne Physique
- Cordélia Grot, Amisep
- Julien Lesage, ANRH
- Nathalie Colin, Inter'ESS
- Sabrina Morisson, Idéographik
- Pierre-Yves Butel, Etudes et Chantiers
- Laurent Arroyo, Extraballe
- Julien Laru, Plouharmor
- Yannick Le Bars, Guingamp-Paimpol Agglomération

- Pierre Huonnic, Lannion-Trégor Communauté
- Patrick Brigant, Leff Armor Communauté
- Guillaume Le Roux, Conseil de Développement de Lannion-Trégor Communauté
- Gibert Cléran, Les amis du Palacret
- Jean-Yves Monfort, Centre de découverte du son
- Sylvain Couanon, CAE Avant-Premières
- Grégory Dubois, Harmonie Mutuelle
- Loic Toupin, France Bénévolat 22
- Julie Tircot, MJC du Pays de Bégard
- Gaëlle Lescombat, Personne physique
- Anne Besnier, Régie de Quartiers de Lannion
- Hervé Aurat, ESATCo du Pays de Tréguier
- Marie Couillaud Garcia, Salon du livre de jeunesse de Ploumagoar

Vote : unanimité

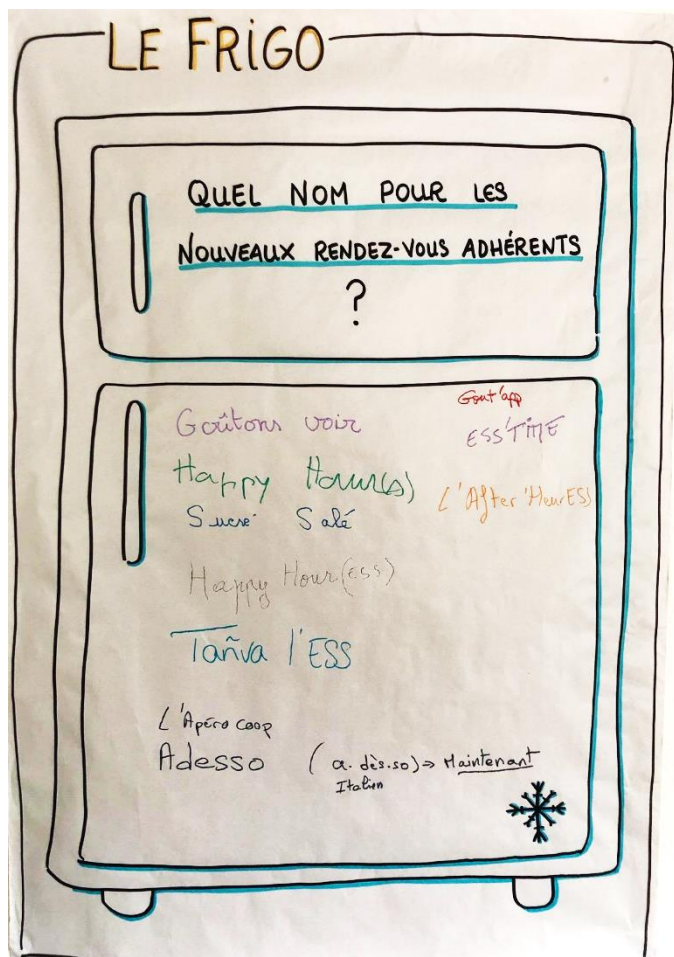
Départ de Laurent en tant que Copräsident. L'ADESS Ouest Côtes d'Armor le remercie pour ses 4 années de travail. Une bonne coopération, de très bons moments ensemble.

La composition du bureau sera déterminée en Conseil d'Administration après l'AG.

6) Questions diverses

1) Question diverse #1 : Temps adhérents

Nom RDV Adhérents :



Prochain rendez-vous : mercredi 25 juin au Lieu Jaune (Saint-Eloi 22540 Louargat). Il y sera présenté par Guillaume Leroux un outil de gestion associative open source : PAHEKO.

Si le logiciel intéresse, il y aura 3 jours de formation à l'outil qui seront animées entre novembre et janvier à Bégard, Lannion Et Plestin-les-Grèves.

2) Question diverse #2

L'ADESS propose des formations à la Facilitation Graphique animées par Youna Corbé à destination des salariés et bénévoles (au dernier trimestre). Se rapprocher de Stéphanie Dabernat s'il y a des souhaits d'inscriptions.

2) Question diverse #3

Jean-Michel Portugal informe d'un grand événement sur la Finance Solidaire à Lannion le 13 novembre 2025. Plus d'informations à venir au second semestre.

7) Clôture

L'ADESS Ouest Côtes d'Armor remercie Valentine Naulet pour le pilotage et l'équipe pour l'organisation de l'Assemblée Générale.

Heure de clôture de l'AG : 17h00

A Saint-Quay-Perros, le 5 juin 2025,

Le Président
Jean-Yves LE GUEN



La secrétaire
Nathalie COLIN

